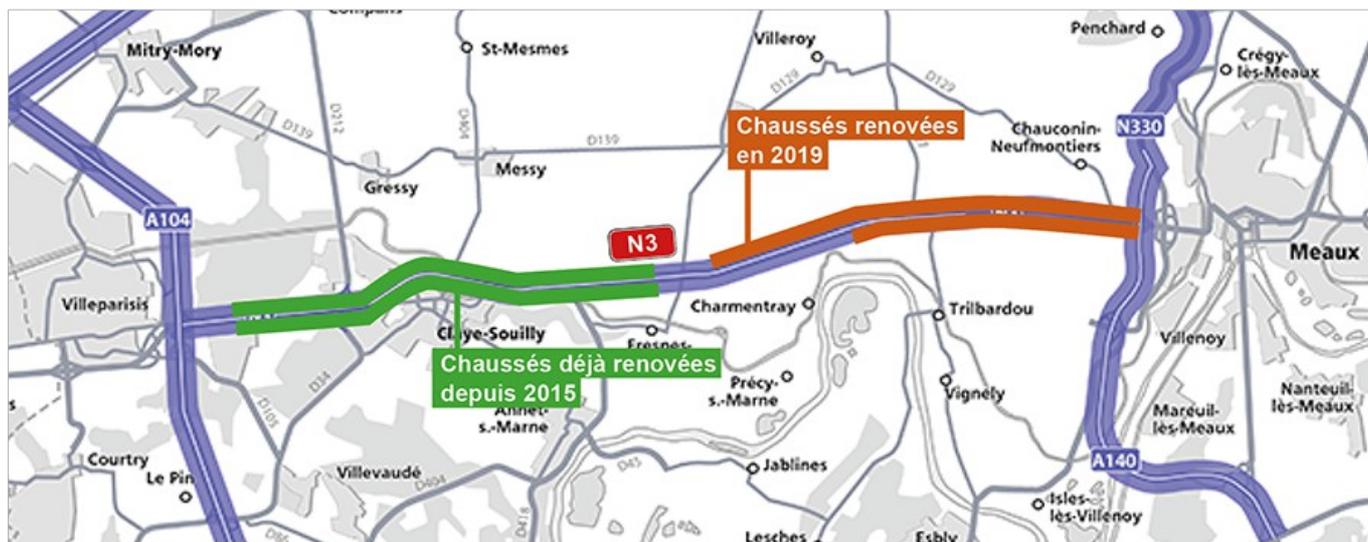


Rénovation des chaussées de la RN3 entre le giratoire de Meaux et Charmentray Fermeture nocturne de la RN3 du 2 septembre au 4 octobre 2019

L'État poursuit la rénovation des chaussées de la RN3, avec le **lancement des travaux de rénovation des chaussées entre le giratoire de Meaux et Charmentray ce lundi 2 septembre**. Les travaux sont réalisés **en semaine toutes les nuits du 2 septembre au soir au 4 octobre matin**. Pour permettre la réalisation de ces travaux tout en assurant la sécurité des usagers et des intervenants sur le chantier, les travaux sont réalisés sous fermeture nocturne de la RN3, entre 21h30 et 5h30. Des déviations sont mises en place par le réseau local (*voir page suivante*).

La RN3, qui relie Meaux à Paris, est gérée par la direction des routes Île-de-France (DiRIF) depuis le giratoire de Meaux jusqu'à la Francilienne (autoroute A104). Au niveau de la section faisant l'objet des travaux cette année, la RN3 supporte **un trafic important de 35 000 véhicules par jour** en moyenne dans les deux sens de circulation.



Au total **11 km de chaussées sont renouvelés** cette année dans les deux sens de circulation, nécessitant la pose de **plus de 14 000 tonnes d'enrobés** pendant **une vingtaine de nuits de travaux**.

Ces travaux complètent les autres sections de la RN3 déjà renouvelées par l'État **depuis 2015**, dans le cadre d'un important **programme de rénovation de la RN3** entre Meaux et la Francilienne. À la fin des travaux de cette année, **24 km de chaussées auront été renouvelés** dans le cadre de ce programme, soit les **2/3 du linéaire** des deux sens de circulation de la RN3.

La rénovation des chaussées de la RN3 en 2019 représente un investissement d'environ **3 millions d'euros** entièrement financé par l'État.



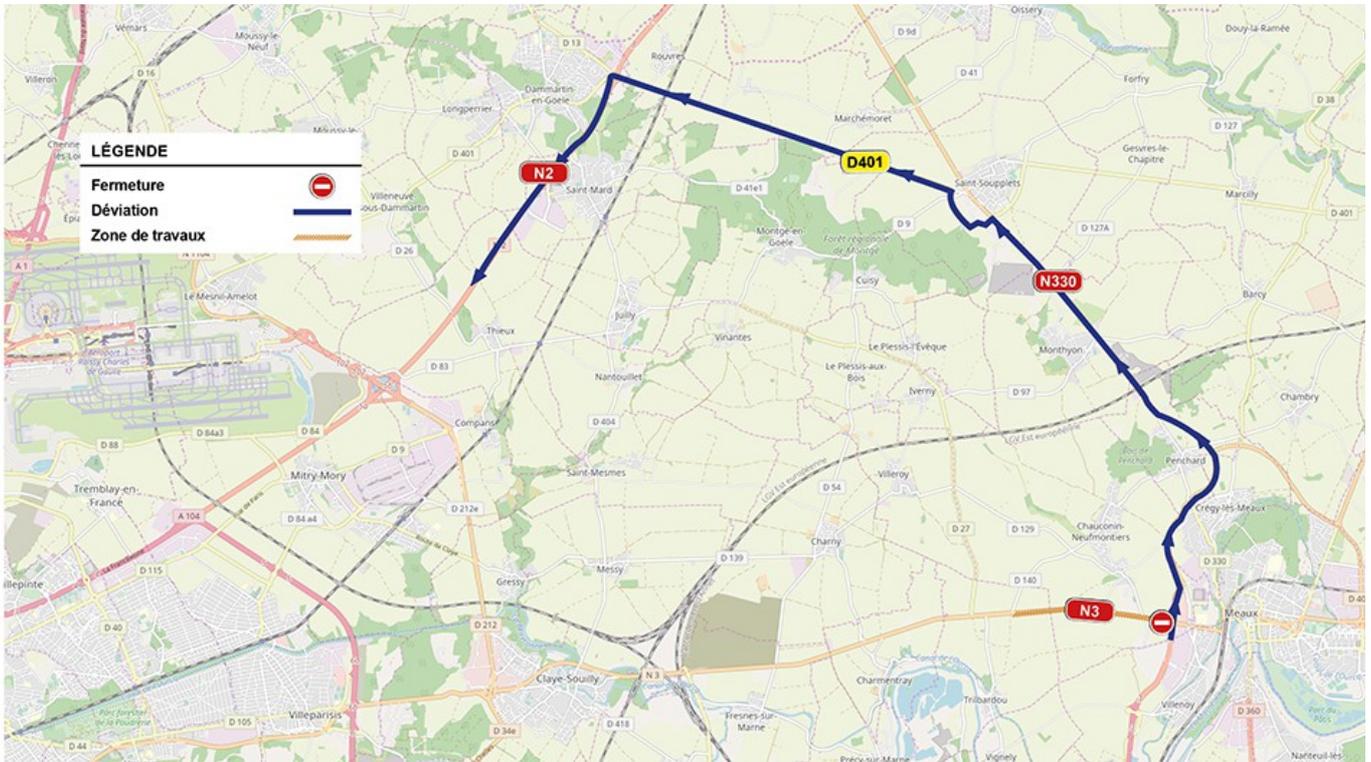
Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

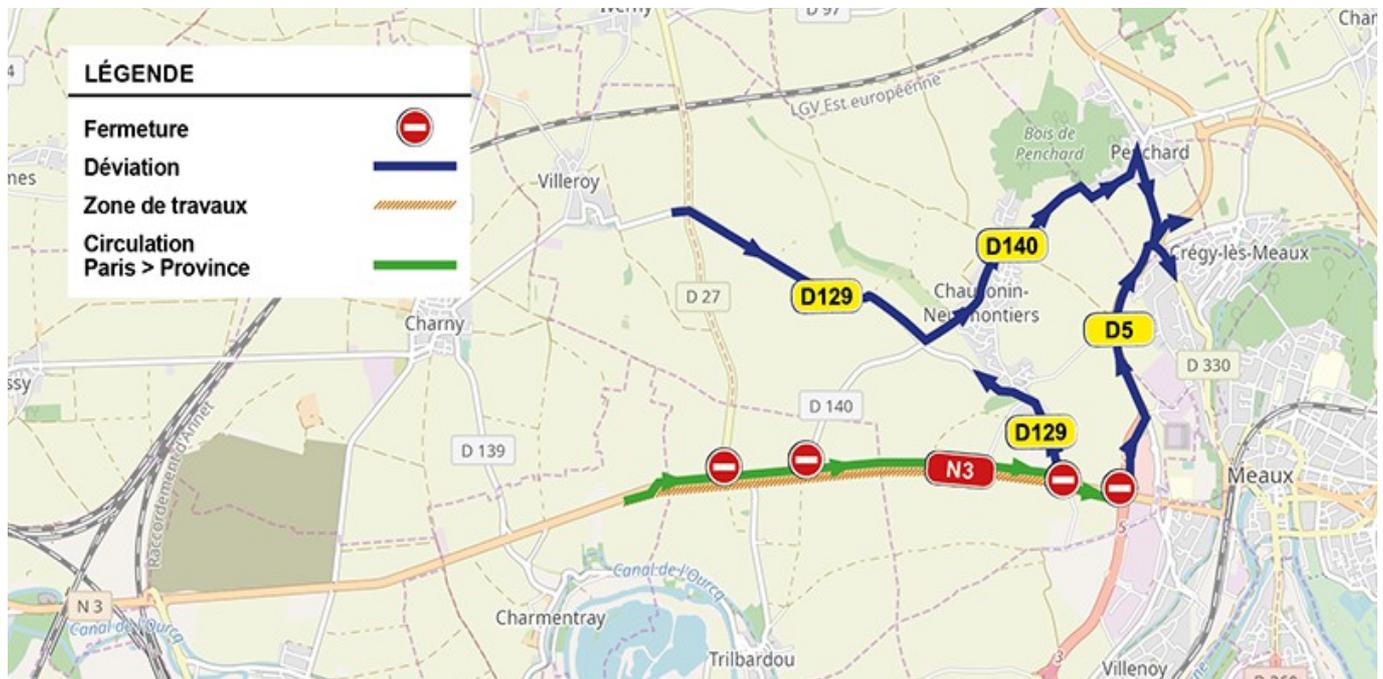
Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

Déviations mises en place :

Dans le sens Meaux > Paris :



Dans le sens Paris > Meaux :



Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (**DRIEA**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr